

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Sciences de la vie

Sciences de la vie



Diplôme
Licence



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits



Établissement
Université Evry

Parcours proposés

- Troisième année parcours Génomique, biologie et santé
- Troisième année parcours Interface biologie-chimie
- Troisième année parcours Génomique, biologie et informatique
- Troisième année parcours Enseignement et sciences pluridisciplinaires
- Life sciences in China
- LAS - Sciences de la vie

Présentation

La licence **Sciences de la vie** (Bac +3) offre une formation complète et pluridisciplinaire en Biologie. L'apprentissage se distingue par la richesse des enseignements dispensés dans les différents domaines fondamentaux nécessaires pour la réussite d'études scientifiques en Biologie, Génétique, Physiologie animale ou végétale. Les enseignements reflètent la diversité des champs thématiques et les interfaces avec d'autres disciplines, en particulier la Chimie, la Physique, l'Informatique ou les Biostatistiques. Cette formation apporte les connaissances de base, les concepts et les méthodes d'études nécessaires à la compréhension de tous les champs de la biologie et ce aux différentes échelles du monde vivant.

Objectifs

La licence Sciences de la vie a pour objectif l'acquisition des connaissances fondamentales et pratiques de niveau Bac+ 3 dans tous les secteurs scientifiques et techniques de la biologie. La formation est répartie sur trois années. La première année est commune avec la licence de Chimie, appelée Portail Biologie Chimie (BC). Elle permet à l'étudiant de choisir progressivement son orientation et sa mention de licence en deuxième année. La spécialisation de cursus débute en L2 par un choix d'option et se poursuit en troisième année par des parcours de spécialisation :

- parcours Génomique, Biologie et Santé (GBS),

- parcours Interface Biologie-Chimie (IBC)

-parcours Génomique, Biologie et Informatique (GBI).

- parcours Sciences, Éducation Premier Degré, Médiation (SEM).

Cette formation permet la construction progressive et la consolidation des projets des étudiants par un accompagnement individualisé vers une insertion professionnelle ou une poursuite d'études en Master.

Savoir-faire et compétences

En termes de compétence, cette formation aboutit à l'acquisition progressive du **savoir**, du **savoir-faire**, du **savoir-être** à travers des compétences disciplinaires, transversales et préprofessionnelles. Sur le plan disciplinaire, l'offre de formation en Licence « Sciences de la Vie » permet aux étudiants d'acquérir les concepts fondamentaux dans les



différentes sous-disciplines de la Biologie. L'apprentissage vise l'acquisition d'une vision intégrée des différentes échelles du vivant et de maîtriser les principaux outils nécessaires à cette étude. Sur le plan transversal, l'étudiant est accompagné afin de développer d'autres champs de compétences au-delà du champ disciplinaire (Méthodologie ; Communication ; Autonomisation ; Recherche documentaire ; Outils numériques ; Gestion de projet et compétences linguistiques). Sur le plan préprofessionnalisation, l'étudiant est amené progressivement à la découverte du monde professionnel (Techniques et outils de la recherche d'emplois, stages, formations). Nous ambitionnons de fournir à nos diplômés, les clés d'adaptation aux futures évolutions du monde professionnel en leur faisant développer leur créativité, leur réactivité et leur capacité d'innovation.

À l'issue de la formation, les axes majeurs d'apprentissage sont développés en 5 compétences clés déclinées comme suit :

- Expliquer les principes fondamentaux du vivant à différentes échelles.
- Appliquer une démarche scientifique pour questionner le fonctionnement du vivant à différentes échelles.
- Réaliser une expérience utilisant des techniques et une instrumentation courantes.
- Travailler à la réalisation d'un projet.
- Se projeter vers une poursuite d'études ou une insertion professionnelle.

Admission

Conditions d'admission

En L1 : admission post bac

Les futurs étudiants titulaires d'un baccalauréat peuvent prétendre à une inscription dans la mention Sciences de la vie. Cependant les programmes de la formation reposent sur les acquis de la série scientifique. Au cours du processus d'inscription géré par APB, l'étudiant qui souhaite poursuivre sa formation supérieure à l'université de l'UEVE peut choisir d'associer à son inscription dans le portail BI.

Les étudiants issus d'un bac professionnel ou technologie dans le domaine de la biologie ont aussi de bonnes chances

de réussir leurs études universitaires dans ce domaine, cependant les difficultés peuvent surgir au cours de la formation.

En L2 :

Sont admis à s'inscrire en Licence 2e année, après examen de dossier par la commission d'admission de la filière, tout étudiant ayant validé 60 ECTS dans un domaine compatible avec la formation envisagée, les étudiants titulaires d'une L1 d'une autre université, conformément aux critères de recrutements fixés par la commission pédagogique de l'UFR SFA.

En L3 :

Sont admis à s'inscrire en Licence 3e année, après examen de dossier par la commission d'admission de la filière, les candidats titulaire d'un BTS, DUT dans un domaine compatible avec la formation envisagée, les étudiants titulaires d'une L2 d'une autre université, conformément aux critères de recrutements fixés par la commission pédagogique de l'UFR SFA.

Le département de Biologie fait la proposition d'une validation d'études PACES (Première Année Commune aux Études de Santé) pour l'accès à différents niveaux de la licence de Sciences de la Vie. La procédure fixée pour la validation d'études pour l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur est la suivante (articles D 613-28 à D 613-50) :

1./ Un dossier de demande de validation est constitué.

2./ Une liste des pièces à fournir au dossier de demande de validation et la date limite du dépôt des candidatures sont fixées annuellement de telle sorte que les inscriptions des candidats, après validation de leurs acquis, puissent être faites aux dates normales.

3./ La commission pédagogique de validation d'étude, émanant du département de biologie, met en place une procédure de validation permettant d'apprécier les connaissances, les méthodes et le savoir-faire de chaque candidat.

Pré-requis obligatoires



Il est attendu des candidats en licence Mention Sciences de la vie :

Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées

Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B

Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit **attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.**

Et après

Poursuite d'études

Poursuite en Master :

- Master dans le domaine des sciences de la vie et de la bio-informatique, dont le Master GENIOMHE et les différentes plateformes du Master Biologie-Santé (offre de formation de l'Université de Paris Saclay)
- Masters MEEF (Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation) de l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) :

- Mention MEEF Premier degré : Professeur des écoles

- Mention MEEF Encadrement Educatif : CPE, Documentaliste

- D'autres masters pluridisciplinaires :

- Médiation culturelle

- Médiation scientifique

- Journalisme scientifique Possibilité d'intégrer une licence professionnelle à l'université d'Evry ou ailleurs à l'issue de la 2ème année de licence. Poursuite en Licence Professionnelle : Systèmes informatiques et logiciels, Réseaux et télécommunications.

Insertion professionnelle

Fonctions* : Assistants, cadres et professions intermédiaires dans les domaines de l'industrie biologique, de la biotechnologie, des industries chimique, pharmaceutique, cosmétologie, agroalimentaire, de l'agronomie, des Eaux et Forêts ; Cadres et professions intermédiaires occupant des postes de bioinformatique dans les domaines de l'industrie biologique, de la biotechnologie, des industries chimique, pharmaceutique, cosmétologie, agroalimentaire, de l'agronomie ; Agent des collectivités locales (service culture, service petite enfance, service scolaire, ...), contractuel d'enseignement en établissements primaires public ou privé, animateur culturel

Concours : Fonction Publique catégorie B (sous réserve de réussite aux concours), ESPE.

**Métiers possibles à l'issue des Masters*

Infos pratiques



Lieu(x)

📍 Evry



Programme

Organisation

La licence Sciences de la vie se déroule en trois années.

La **première année (L1)** est structurée en portail ouvrant sur une autre Licence (Chimie). Il s'agit du **portail Sciences de la Vie-Chimie (SDVC)** qui ouvre sur les L2 des mentions « Sciences de la Vie » et « Chimie ». C'est une année de **découverte**. L'enjeu est de permettre aux étudiants de se diriger vers un ensemble de disciplines pour lesquelles ils se sentent à priori des affinités sans pour autant les enfermer dès la première année dans un choix disciplinaire restreint.

La **deuxième année (L2)** est l'année **d'orientation** par le choix d'UE obligatoires. En deuxième année, les étudiants, tout en continuant de suivre un enseignement général, peuvent choisir les cursus correspondants aux parcours proposés en L3. Une forte mutualisation d'UE existe au niveau L2, permettant ainsi des passerelles.

La **troisième année (L3)** est l'année de **spécialisation**. Elle se décline en 4 parcours :

- parcours « **Génomique, Biologie et Santé** » (GBS),
- parcours « **Interface Biologie et Chimie** » (IBC),
- parcours « **Génomique, Biologie et Informatique (GBI)** »
- parcours « **Sciences, Éducation Premier Degré, Médiation** » (SEM).

La Licence est organisée en 6 semestres (de S1 à S6). Chaque année se décompose en deux semestres d'enseignement à l'issue desquels sont organisés des examens. Chaque semestre validé comptabilise 30 ECTS et la licence est obtenue après avoir validé 180 ECTS. Les cours, Travaux Dirigés (TD) et Travaux Pratiques (TP), sont organisés en Unités d'Enseignements (UE). Certaines sont obligatoires, d'autres sont choisies librement par l'étudiant. Ces dernières concernent l'approfondissement de disciplines du parcours et/ou la découverte de disciplines d'autres parcours ou des enseignements transversaux.



Troisième année parcours Génomique, biologie et santé

Troisième année parcours Interface biologie-chimie

Troisième année parcours Génomique, biologie et informatique

Troisième année parcours Enseignement et sciences pluridisciplinaires

Life sciences in China

LAS - Sciences de la vie

